

La Guinée célèbre la reconnaissance internationale de l'Ananas Baronne de Friguiagbé et du Léppi

23 octobre 2025 à 10h 52 - [ALPHA OUMAR BALDÉ](#) ET [ALPHA OUMAR BALDÉ](#)

La Guinée a franchi un pas décisif dans la valorisation de son patrimoine agricole et artisanal. Ce mercredi 22 octobre 2025, le pays a officiellement obtenu la certification d'Indication Géographique Protégée (IGP) pour deux produits emblématiques de son terroir : l'Ananas Baronne de Friguiagbé et le Léppi de Guinée. Cette reconnaissance, décernée par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), consacre le savoir-faire et l'authenticité de ces produits qui incarnent à la fois la richesse, la diversité et la fierté du pays.

La cérémonie de remise officielle s'est tenue sous l'égide du ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises. L'événement marque l'entrée de la Guinée dans le cercle des nations africaines qui protègent et valorisent leurs productions locales face aux défis de la mondialisation. Le Léppi, tissu traditionnel peul de haute valeur artisanale, avait été labellisé en mars 2025, suivi de l'Ananas Baronne de Friguiagbé, reconnu en octobre de la même année. Ces deux produits deviennent ainsi les 20^e et 21^e inscrits au Registre spécial des Indications Géographiques Protégées de l'OAPI.

Cette labellisation est le fruit d'un long processus technique et participatif mené par les autorités guinéennes avec le concours des producteurs, des experts et des partenaires au développement.

Selon la ministre de l'Industrie et des PME, Dre Diaka Sidibé, l'obtention de ces labels résulte d'un travail rigoureux et collectif, fondé sur la recherche scientifique et la valorisation des savoir-faire locaux. Elle a salué l'engagement des artisans et producteurs qui, malgré les contraintes, ont su préserver la qualité et l'authenticité de leurs produits.

L'Indication Géographique Protégée représente bien plus qu'une distinction formelle. Elle constitue un véritable outil de développement pour les communautés locales. En protégeant les savoirs traditionnels et en renforçant la crédibilité des produits sur les marchés internationaux, elle contribue à la création d'emplois, à la cohésion sociale et à la promotion d'une économie fondée sur la qualité et la traçabilité. Pour les producteurs, c'est une reconnaissance de leur labeur et une promesse de revenus plus équitables.

L’Ananas Baronne de Friguiagbé, cultivé dans la région de Kindia, est réputé pour sa douceur, son arôme intense et son faible taux d’acidité. Ces caractéristiques uniques sont liées au terroir spécifique de Friguiagbé, dont le sol et le climat confèrent à ce fruit un goût inimitable. Quant au Léppi, il incarne l’identité culturelle du Fouta-Djallon. Tissé à la main et teint à l’indigo végétal, ce tissu traditionnel est le fruit d’un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération. Ses nuances de bleu profond et ses motifs raffinés en font une œuvre d’art textile, symbole de raffinement et d’élégance.

Ces dernières années, le marché du Léppi a toutefois été confronté à la prolifération de contrefaçons, notamment en provenance d’Asie, qui ont fragilisé les artisans locaux et menacé la survie de cette tradition. L’obtention de l’IGP permettra désormais d’instaurer un cadre juridique clair pour défendre l’authenticité de ce tissu et garantir aux artisans une juste valorisation de leur travail.

Pour le gouvernement, cette double reconnaissance marque le début d’une nouvelle ère. Elle s’inscrit dans une vision plus large de souveraineté économique, fondée sur la mise en valeur des ressources locales et la protection des produits du terroir. Le ministère de l’Industrie prévoit d’ailleurs la mise en œuvre d’un programme national de labellisation afin d’identifier et de certifier d’autres produits à fort potentiel à travers le pays.

La Guinée ne compte pas s’arrêter là. Après la reconnaissance africaine de l’OAPI, les autorités ambitionnent désormais de faire inscrire le Léppi au patrimoine culturel immatériel de l’humanité de l’UNESCO. Cette démarche viserait à consacrer la valeur historique, économique et symbolique de ce tissu, véritable trésor du patrimoine national.

En obtenant ces deux labels, la Guinée envoie un signal fort : celui d’un pays qui mise sur l’excellence, la qualité et l’identité pour bâtir son développement.

Hadja M’bambé